



PIJ – « Service Argent de poche » : FICHE D'INSCRIPTION 2018

Date limite de dépôt de dossier : 20 Avril 2018 à 18h00 auprès du PIJ à Val d'Anast

Conditions de participation : Vous devez obligatoirement avoir entre 16 ans (+1 jour) et 18 ans (-1 jour) **ET** habiter dans une des communes suivantes : Bovel, Comblessac, Guipry-Messac, La Chapelle-Bouëxic, Les Brûlais, Lohéac, Loutehel, Mernel, Saint-Malo de Phily, Saint-Séglin Goven, Guichen, Lassy ; Baulon, Saint Senoux, Guignen, Bourg des Comptes ou Val d'Anast

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Sexe : M F Date de naissance : __/__/____ Lieu de naissance :

Adresse :
.....

Téléphone portable du jeune: Téléphone portable tuteur légal:

Adresse mail :

N° d'assuré social :

Documents à fournir :

et à ramener en même temps que la fiche d'inscription (possibilité de faire des photocopies au PIJ)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Photocopie de votre pièce d'identité | <input type="checkbox"/> Attestation d'assuré social |
| <input type="checkbox"/> Attestation de lecture et d'approbation du RI | <input type="checkbox"/> RIB à votre nom |
| <input type="checkbox"/> Accord parental signé | <input type="checkbox"/> Droit à l'image |
| <input type="checkbox"/> CV | <input type="checkbox"/> Lettre de motivation (pourquoi je postule, centres d'intérêts, cursus scolaire, ...) |

Disponibilités durant les vacances d'été 2018 (entre le 09/07/2018 et le 31/08/2018)

Dates : du/...../2018 au/...../2018

Pouvez-vous vous déplacer sur d'autres communes que la vôtre ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous préciser les communes où vous pouvez vous déplacer ?

Autorisations parentales

Madame, Monsieur* :, en qualité de tuteur légal de l'enfant, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille - mon fils* s'engage :

- La communauté de communes est déclarée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ».
- Les communes participantes et Vallons de Haute Bretagne Communauté s'engagent à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant : Nom :Prénom :à travailler pour Vallons de Haute Bretagne Communauté dans le cadre à l'opération « Argent de poche » et à être, si besoin, mis à disposition dans une commune de la collectivité.

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

* rayer la mention inutile

Autorisation « droit d'image » à compléter et à signer :

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur les communes et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue

Refuse les prises de vue

Fait àle / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

« Les informations recueillies pourront faire l'objet d'un traitement informatique destiné à informer les personnes ayant renseigné ce fichier sur les projets menés sur le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté en direction des familles, des enfants ou des jeunes. Les destinataires des données sont les services communautaires enfance et jeunesse. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Vallons de Haute Bretagne Communauté (Maison Intercommunale, ZA des Landes, 12 rue Blaise Pascal, 35580 Guichen). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »